

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 avril 2026

---

RELATIF À L'EXTENSION DES PRÉROGATIVES, DES MOYENS, DE L'ORGANISATION  
ET DU CONTRÔLE DES POLICES MUNICIPALES ET DES GARDES CHAMPÊTRES - (N°  
2464)

Non soutenu

N° CL60

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Faucillon et Mme K/Bidi

-----

### ARTICLE 6 QUATER

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement demandent la suppression de cet article qui vise à étendre, à titre expérimental et pour une durée de cinq ans, la possibilité d'équiper les véhicules d'intervention des polices municipales et gardes champêtres de caméras embarquées.

Les auteurs de cet amendement s'opposent à cette expérimentation, d'une durée excessive, qui aligne les modalités de leur utilisation sur celles prévues pour la police et la gendarmerie nationales, tout en laissant à la discrétion des agents le soin d'apprécier l'opportunité de l'enregistrement d'une intervention dans un lieu public.